

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

LEGER BROUSSEAU, Editeur Proprietaire

Dr N. E. DIONNE, Redacteur en Chef

FRANCE

LA FRANCE ET M. DE BISMARCK

A l'occasion des récents troubles anarchistes en France, nous faisons remarquer que cette situation avait un côté international, et qu'elle ne manquerait pas de servir de prétexte à une détermination quelconque de M. de Bismarck.

Au moment où M. de Giers revenait de Varzin, le Daily News apprenait de Berlin que les deux hommes d'Etat s'étaient entretenus de la situation de la France en regard du mouvement socialiste en Europe.

Vraie ou fausse, cette nouvelle nous révèle des préoccupations profondes et tenaces, dont il serait dangereux, à notre avis, de ne pas tenir compte.

Ce n'est pas nous, certes, qui croirons que la situation politique et sociale de la France soit de nature à communiquer la fièvre anarchiste à l'Allemagne, et, en ce qui concerne la Russie, le spectacle des horreurs auxquelles se livre le nihilisme dépeint en sombre grandeur tout ce que les derniers troubles en France ont eu de plus inquiétant.

Bien que la Révolution sociale soit cosmopolite, et que les adeptes de l'Internationale forment un seul corps d'armée, M. de Bismarck aurait mauvaise grâce de s'en prendre au gouvernement français.

La France n'a eu ni ses Hædel ni ses Nobiling, son mouvement socialiste, pour être sérieux et profond, n'a pas atteint cependant les dramatiques proportions du socialisme allemand.

Le but caché que poursuit M. de Bismarck, avec cette persévérance qu'il met au service de toutes les causes allemandes, c'est d'isoler la France, c'est de détacher d'elle de plus en plus la Russie, à la veille d'un congrès où la question égyptienne sera l'objet d'un débat solennel.

Susceptible et ombrageuse en cette matière, la Russie a vu, d'un œil jaloux, les succès militaires de l'empire britannique, et, jalouse de sa prépondérance en Asie, elle redoute les influences trop absorbantes de l'Angleterre.

Empêcher un arrangement entre la France et l'Angleterre dont les intérêts en Egypte priment ceux des autres puissances; repousser, surtout, au prochain congrès, les légitimes aspirations du gouvernement français sur la Syrie, ou lui interdire tout autre dédommagement auquel il aura droit; et pour cela, l'isoler, l'affaiblir le rendre suspect, afin que la Russie ne lui tende pas les mains par-dessus l'Autriche et l'Allemagne; et puis, quand il aura ainsi apaisé les uns et excité les autres en promettant de faire droit à tous les intérêts, tenir, pour la régularisation des affaires égyptiennes, le sceptre de l'arbitrage européen; voilà ce qui nous semble être le jeu diplomatique du chancelier allemand, et constituer la for-

me suprême de ses ambitions présentes.

Où nous nous trompons étrangement, ou la discussion qui a eu lieu entre les deux ministres de Berlin et de Saint-Petersbourg sur la situation française n'a été que le prologue d'un échange de vues sur la question d'Orient.

C'est aujourd'hui seulement, que nous pouvons nous rendre un compte exact de l'insistance que mettaient les journaux allemands et austro-hongrois, à dénoncer le danger international des troubles anarchistes qui dernièrement ont semé la terreur en France.

Cette attitude de M. de Bismarck pourrait étonner de prime abord. La France a subi les humiliations les plus dures. Sa décadence politique qui semble aller tous les jours croissant, sa désorganisation militaire, et le manque de prestige dont elle jouit au dehors, l'indifférence générale de la nation, l'engourdissement social, ces divisions, ces compétitions, tout ce tableau des ruines morales qu'offre le pays, n'est guère de nature à donner des inquiétudes.

D'où vient cet acharnement étrange et en apparence inexplicable de la part de M. de Bismarck?

Deux motifs généraux dominent, en ce moment, le calcul du "Chancelier de fer": la politique coloniale, et le retour prochain de M. Gambetta au pouvoir.

Que M. Gambetta en prenne résolument son parti; l'Allemagne le redoute comme un ennemi personnel, et capable de déclencher contre elle les fureurs de la guerre.

On cherche à deviner ses intentions; on épie ses pas; on suit ses mouvements avec le plus vif intérêt, et, quand M. Gambetta se rapproche du pouvoir, c'est, dans toute la presse, un concert de récriminations ou une explosion de manœuvres. Soit que le dictateur apparaisse comme un danger réel et qu'on le considère apte à donner une nouvelle impulsion aux affaires françaises, soit qu'on préfère voir le désordre et le chaos s'éterniser en France, l'Allemagne le craint, et, dans ces circonstances, elle ne cesse de faire l'isolement autour de sa rivale.

Placée en dehors du concert européen, la France ne pourra pas faire valoir ses intérêts de politique coloniale. C'est là que M. de Bismarck cherche à l'amoindrir. Sa supériorité incontestable lui pèse. Le premier en Europe, il souffre de son infériorité dans les colonies.

Depuis le congrès de Berlin, un revirement complet s'est produit sur l'échiquier diplomatique du chancelier allemand. Après avoir jeté la France dans la Tunisie pour l'éloigner des bords du Rhin, il cherche à lui disputer le premier rang dans les colonies, et à mettre la main sur l'œuvre éminemment civilisatrice des missions.

La nouvelle du Daily News ne nous étonne donc pas: nous l'attendions.

Cette situation générale équivaut à la permanence du danger et de la menace pour la France. Plus que ja-

mais, le patriotisme doit dominer les intérêts secondaires des partis, et inspirer, par-dessus les divergences et les compétitions politiques, le courage de brider les mauvais instincts, et de faire trêve au désordre moral et matériel dont ce pays est devenu malheureusement la proie.

(Moniteur de Rome)

Persécution

L'Univers publie une lettre de Hollande, qui apprécie en termes justement sévères les mesures de spoliation prises par M. Bara contre les prêtres hollandais coupables d'exercer le ministère paroissial sans la permission du ministre-sacristain, ou plutôt d'avoir rempli leur devoir de curés vis-à-vis de leurs paroissiens, en les présumant contre les dangers de l'enseignement officiel. Voici ces appréciations:

"Les mesures violentes que le satrape belge appelé Bara vient de prendre, en leur refusant l'indemnité allouée au clergé par l'Etat, à l'égard de 39 prêtres de nationalité hollandaise, qui se sont voués à leur sainte mission en Belgique, ont causé une pénible impression parmi nos catholiques néerlandais. Bien que nous soyons administrés par un gouvernement protestant, nous pouvons constater que nos gouvernants ne sont pas animés de ces sentiments haineux, violents et hostiles vis-à-vis de la religion, qui sont le propre des franc-maçons sous le joug desquels gémit la pauvre Belgique. Au contraire, je suis persuadé qu'en haut lieu on désapprouve l'attitude du gouvernement de nos voisins à l'égard de nos compatriotes, et je ne serais pas étonné que l'acte arbitraire de M. Bara donnât lieu à des réclamations de notre cabinet.

"Tous les prêtres qui sont l'objet des animosités et des rancunes de M. Bara sont nés dans le Limbourg cédé, ayant fait partie de la Belgique de 1830 à 1839; ils sont donc pour les Belges d'anciens compatriotes. Plusieurs parmi eux ont fait en Belgique leurs études d'humanité et de théologie; d'autres y sont établis dans le ministère sacerdotal depuis de longues années; tous sont des prêtres zélés, coupable d'avoir travaillé en faveur de l'enseignement libre, garanti par la constitution belge.

"L'atteinte à la liberté de conscience et à la liberté d'enseignement, portée par le gouvernement belge, ne reste cependant pas sans réponse dans notre pays. Aussitôt que l'ukase Bara a été connu, on s'est empressé de protester contre son injustice auprès de nos ministres; des hommes courageux ont élevé la voix pour demander que le gouvernement néerlandais mit sous les yeux du cabinet belge les stipulations qui forment tout gouvernement honnête à exécuter les lois et les arrangements bi-latéraux. Selon ces lois, l'acte de M. Bara, qui refuse à un certain nombre de prêtres l'indemnité due, est une injustice et une véritable spoliation. En effet, ce n'est pas un traitement qu'accorde au clergé la

Belgique, c'est une indemnité, née de la prise de possession par la violence des biens d'église opérée à la fin du siècle dernier, et cette indemnité a été garantie par le concordat de 1801, puis par la constitution de 1815, et enfin par la constitution qu'a octroyée à la Belgique en 1830 le Congrès national. Serait-il permis à un ministre de violer impunément ces lois? Et M. Bara ose encore se donner le titre de ministre de la justice!"

On remarquera le passage de cette lettre où l'on oppose la conduite équitable d'un gouvernement protestant à la conduite scandaleuse de notre gouvernement. On dirait vraiment que ce dernier a entrepris de faire regretter aux catholiques belges l'ancien régime hollandais. Il est certain que nos frères de Néerlande ne sont pas persécutés dans leur foi et dans leur culte comme nous le sommes ici. Sous ce rapport leur situation est beaucoup meilleure. Est-ce pour arriver à un pareil résultat que nos pères ont fait la révolution de 1830? (Courrier de Bruxelles)

Société de St-Vincent de Paul

Rapport du Conseil Supérieur du Canada

Assemblée générale tenue dans la Basilique Notre-Dame de Québec, le 8 décembre 1882

—I. Assemblée générale du second dimanche après Pâques, tenue le 23 avril 1882 dans l'église des Sœurs de la Charité de Québec.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. Smith, président du Conseil Supérieur du Canada.

Étaient présents: M. le Grand-Vicaire Legaré, le Rév. M. Têtu, chapelain de la Société, M. Hudon, président du Conseil particulier de Québec, et environ cent cinquante membres des conférences.

La séance s'est ouverte par la prière d'usage suivie d'une lecture de piété tirée de l'imitation de N. S. Jésus-Christ.

Monsieur le Grand-Vicaire Legaré invité à porter la parole, prononce une allocution dont voici le résumé. Il dit quelques mots sur les avantages que l'on peut tirer de la lecture du Bulletin de la Société de St-Vincent de Paul, excellente publication destinée à nourrir et à développer l'esprit des membres qui la composent. Si vous parcouriez les quatre derniers numéros de cette feuille, que voyez-vous sinon les qualités qui font le véritable membre des conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul.

1re qualité: se regarder soi-même comme le premier pauvre à secourir. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Il faut cultiver son âme, l'enrichir des connaissances de la religion par l'étude même du catéchisme. Cultiver son âme par la participation à toutes les bonnes œuvres.

2e Les membres de la Saint-Vincent de Paul apprendront à s'aimer entre eux Anima mea cor unum; c'est la marque du vrai chrétien.

3e Apprendre à connaître et à

aimer les pauvres de J.-C. Les aimer pour les secourir surtout dans les besoins de leurs âmes. Les maux de l'âme sont les plus dangereux.

4e Le Bulletin nous prêchera encore l'esprit de vrai prosélytisme. Quand on voit le mal s'organiser de toutes parts et se répandre partout par la force puissante de l'association, un vrai membre de la Saint-Vincent de Paul doit essayer lui aussi de dilater les rangs de ses membres, essayer à en augmenter le nombre.

5e M. le Grand Vicaire nous raconte en dernier lieu, l'histoire d'un vieux fanatique ramené à la foi et à l'admiration des vertus de notre sainte religion, par l'exemple du dévouement pratiqué par les Sœurs de la Charité.

Après l'allocution de M. le Grand-Vicaire Legaré, a eu lieu la quête, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

La séance s'est terminée par la prière d'usage.

—II. Il est d'usage au commencement de la saison de travail pour les conférences de notre Société de faire connaître à nos membres les opérations de l'année qui s'achève, les principaux événements qui s'y sont produits, et qui nous intéressent, et d'envisager l'année qui s'ouvre devant nous, pour nous rendre bien compte de ce que nous avons à faire.

L'année 1882 a vu s'éteindre dans notre pays un homme qui a consacré la meilleure partie de sa vie et de sa fortune à toutes les œuvres de bienfaisance publique et de charité chrétienne, mais surtout à la Société Saint-Vincent de Paul dont il fut un des promoteurs les plus ardents, dès le jour où elle nous fut apportée de France par un jeune médecin de Québec, mort depuis à la fleur de l'âge, le docteur Painchaud, fils. Nous voulons parler du regretté Monsieur George Manly Muir, ancien greffier de l'Assemblée Législative, ancien président du Conseil Supérieur du Canada. Ainsi disparaissent les uns après les autres ceux qui furent les premiers à accueillir avec faveur la pensée qui avait inspiré l'illustre Ozanam et ses jeunes auxiliaires quand obscurs et ignorés, sans aucune ambition, ni aucun espoir d'arriver par là à la fortune ou à la célébrité, ils fondaient pour leur seule édification personnelle et pour le soulagement des pauvres des quartiers les plus abandonnés de Paris, cette création admirable qui devait en quelques années s'étendre et rayonner sur l'univers entier: notre belle Société de Saint-Vincent de Paul.

A ce deuil il faut en ajouter un autre. L'éminentissime Cardinal Borromée, Cardinal protecteur de notre Société, après en avoir été pendant plus de vingt-cinq ans membre actif, et après avoir pendant plusieurs années agi comme président actif de deux de nos conférences de Rome, est décédé il y a quelques mois.

Un autre événement important pour notre Société est la canonisation du Bienheureux Benoit Joseph Labre, le patron par excellence des

pauvres les plus souffrants, les plus abandonnés. Il y a quelque chose de providentiel et d'inspiré dans cette démarche hardie de l'Eglise qui fait monter sur ses autels cet héroïque mendiant, incarnation vivante de cette pauvreté volontaire prônée dans l'Evangile, et cela dans un siècle qui est plus que tout autre le siècle altéré de puissances matérielles, ennemi de toute contrainte, prêt à applaudir à toutes les insubordinations, à toutes les révoltes, et qui voit les tendances révolutionnaires et anarchiques des pauvres et des déshérités s'affirmer avec une inconcevable puissance de destruction. A ceux qui souffrent pauvreté, le froid, la faim, l'abandon, nos visiteurs pourront offrir comme consolation la vie et les mérites de saint Benoit Joseph Labre.

Le mois de mai 1883 verra le cinquantième anniversaire de la fondation de notre Société. Déjà le Conseil Général a pris l'initiative de suggérer à toutes les conférences de l'univers les moyens de célébrer dignement cette date mémorable. Le Conseil Particulier de Québec avec ses seize conférences ne manquera pas de répondre à l'appel du Conseil Général de Paris.

Le Rapport Général sur les Conférences du Canada publié en mai dernier nous fait connaître l'état présent de notre Société dans notre pays.

Notre Société compte en Canada: Un Conseil Supérieur, siégeant à Québec, et dirigeant:

Dix conseils particuliers; dont dépendent: une cuisine des pauvres; deux Patronages d'enfants et d'orphelins; soixante et seize conférences agrégées; deux conférences en voie de formation.

Ces conférences et œuvres diverses comptent:

- 3310 membres actifs; 152 membres honoraires; 28 aspirants; 281 bienfaiteurs; 512 membres ont été admis dans l'année; 31 membres sont décédés dans l'année;

2702 familles ont été secourues et visitées; composée de: 4798 adultes; 6,922 enfants; formant un total de 11,720 personnes qui ont reçu la visite et les secours de nos conférences du Canada.

192 enfants ont été recueillis dans les Patronages; 67 malades ont été visités; 38 mourants ont été assistés à leurs derniers moments.

Les recettes totales de l'année ont été de \$31,532 46, et les dépenses de \$24,881 67.

Voilà le bilan de l'année 1881, pour le Canada.

—III. Enfin, dans cette assemblée solennelle, convoquée à l'ouverture de la saison rigoureuse, il convient que nous nous pénétrions bien de la nature et de l'importance des obligations, que notre titre de membres de la Société de Saint-Vincent de Paul nous impose.

Nous comptons à l'heure qu'il est 16 conférences dans Québec; le chiffre total de leurs membres actifs

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

11 Décembre 1882—No 7

LA PEINE DU CRIME

[Suite]

Au même instant, il sentit tressaillir sur son bras la main tremblante de Thérèse. Un regard scrutateur, fixé sur le visage de la jeune fille, la lui montra pâle, égarée et comme frappée de honte et d'effroi. Il comprit alors que le bruit qu'il venait d'entendre était un signal. Cette foudroyante révélation lui déchira l'âme, et une vapeur de vengeance lui monta du cœur au cerveau. Sans perdre de temps en paroles inutiles, il posa sur un banc de gazon Thérèse à moitié évanouie, et se rapprochant de la tonnelle, adossé au mur du jardin, il répéta discrètement le signal en frappant trois fois dans ses mains. Presque aussitôt, un jeune homme parut sur la crête du mur, et, au risque d'une chute périlleuse, sauta d'un bond dans le jardin. Ses pieds

n'avaient pas encore touché le sol, que Baltimore, s'élançant comme un tigre blessé du fond de la tonnelle, l'avait terrassé et saisi à la gorge. L'imprudent jeune homme se débattait en vain sous cette rude étreinte; déjà il sentait la pointe d'une lame d'acier s'appuyer sur son cœur, lorsque Thérèse haletante, échevelée, les yeux hagards, se précipita aux pieds de son père, en s'écriant d'une voix frémissante:

—Tue-moi, mon père, mais grâce, grâce pour lui!

Troublé malgré lui par ce cri plein d'angoisse et de terreur, Baltimore cessa d'appuyer sa main crispée sur son poignard déjà sanglant; et tournant vers sa fille un regard où la pitié se mêlait à la colère:

—Tu l'aimes donc? lui demanda-t-il en se contraignant.

Pour toute réponse, Thérèse se jeta dans ses bras, et inonda sa poitrine d'un déluge de larmes. Profitant de ce moment de répit, le jeune homme s'était relevé; il se tenait calme et immobile sous l'œil ardent de Baltimore.

—Vous êtes le père de Thérèse, lui dit-il. Vous avez donc sur moi droit de vie et de mort. Frappez! je ne chercherai, monsieur, ni à fuir ni à me défendre.

Baltimore, sans perdre de vue le jeune homme qu'il couvait toujours comme une proie, ordonna d'un signe à Thérèse de regagner la maison. La

jeune fille hésita d'abord à obéir mais un geste plus impérieux lui ayant fait comprendre que son hésitation allait tout perdre, elle laissa tomber sa tête dans ses mains et se retira à pas lents. Lorsqu'elle eut disparu, Baltimore fit signe au jeune homme de le suivre sous la tonnelle, et là, se dressant devant lui avec la majesté froide et inexorable d'un juge:

—Je ne vous ferai pas de phrases de roman, lui dit-il; je ne vous dirai point que ma fille était ma seule joie, ma unique amour, et que par votre audace ce trésor est aujourd'hui perdu, cette joie profanée, cet amour flétri. Que vous feriez ces reproches, à vous qui ne me connaissez point, et qui n'êtes pas tenu d'immoler vos fantaisies à mon bonheur? Je vous parlerai un langage plus net et plus précis. Vous avez reconnu que votre vie m'appartient; je verrai tout à l'heure si je dois la prendre. Répondez-moi, monsieur, et songez dans votre cœur... Qui êtes-vous? Depuis quand connaissez-vous Thérèse? Quel était votre but en pénétrant dans cette maison?

Le jeune homme répondit avec une assurance modeste et un accent de vérité auxquels il n'était pas possible de se méprendre:

—Je me nomme Léo de Villefleure. J'ai dû à mon nom et à ma fortune, plus qu'à mon mérite sans doute, un avancement rapide dans la carrière

que je me suis choisie. Je suis le plus jeune capitaine de l'armée. Mon régiment tient garnison à Tarbes. En congé depuis deux mois, j'ai vu pour la première fois mademoiselle Thérèse le lendemain de mon arrivée à Paris; j'allais au bois, elle revenait de l'église. Surpris de son éblouissante beauté, plus encore de la candeur angélique et de l'adorable bonté peintes sur son visage, je renonçai à ma promenade commencée et je la suivis, à son insu, jusqu'à l'entrée de cet asile. Je rentrai chez moi préoccupé, rêveur. Durant toute cette journée, je ne pus détacher ma pensée de cette gracieuse apparition. La nuit, il me sembla que comme un ange de bonheur elle planait en souriant au-dessus de mes songes. Que vous dirai-je? Poussé par un instinct irrésistible, involontaire, je revins errer autour de cette maison, dont la porte, en se refermant sur Thérèse, s'était refermée aussi sur ma tranquillité et sur mon bonheur. Ce jour là, je ne l'aperçus point, et je reconnus, à la tristesse qui s'empara de mon cœur, que je ne pourrais plus vivre sans la revoir, ni la revoir sans l'aimer. Le dimanche suivant j'allai l'attendre à l'église. C'était un jour de grande fête; Thérèse avait consenti à quêter.

Lorsqu'elle passa devant moi en murmurant de sa douce voix une prière d'aumône, mon cœur battit avec violence, mes yeux se voilèrent,

et ce fut en tremblant d'émotion que je laissai tomber une pièce d'or dans la bourse des pauvres. Je fus récompensé par un sourire qui augmenta encore mon trouble. En ce moment, solennel pour moi, Thérèse reçut, au moyen de cette mystérieuse communication qui s'établit souvent entre deux âmes, la commotion de mon amour? Je ne sais. Mais il me sembla que, lorsque après avoir accompli sa mission de charité elle passa de nouveau près de moi, pour regagner sa place, ses yeux se baissèrent avec un timide embarras, et que ses joues s'empourprèrent d'une légère rougeur. Une lettre avec une bague que je lui fis remettre le lendemain demeura sans réponse. Qu'était devenue cette lettre? déchirée, sans doute; et cette bague? sans doute rejetée avec mépris. Cette pensée m'attristait. Mais la passion qui avait envahi mon cœur ne me permettait plus de m'arrêter dans la voie périlleuse où je m'étais engagé follement, sans me demander si elle devait aboutir à une oasis fleurie ou à un abîme. Je conçus alors le projet, que j'exécutai aussitôt, de m'établir dans une maison voisine de celle-ci, et dont la situation m'avait frappé.

De ma fenêtre, je voyais chaque jour Thérèse se promener dans son petit jardin, et donner à ses fleurs chéries des attentions et des soins dont j'avais la folie d'être jaloux.

Elle m'aperçut un jour et elle me reconnut, car, détournant aussitôt la tête avec une grâce pudique et confuse qui me rempli de joie et d'espoir, elle chercha un refuge contre la persécution de mes regards sous l'ombre de cette tonnelle. Craignant de lui avoir déplu, oubliant que j'allais aggraver une offense par une offense plus grande encore, je m'élançai hors de ma maison, j'escaladai le mur qui sépare nos deux jardins, et je tombai à ses pieds en lui demandant pardon de ma témérité. Thérèse aurait pu m'accabler; j'étais coupable, et je le savais; je n'aurais eu ni le droit ni l'audace de me plaindre. Généreuse jusqu'au bout, elle déclina sans doute de frapper un homme prosterné; elle se contenta d'abaisser sur moi un regard plein de reproche et de tristesse, et se retira après m'avoir fait promettre, sur l'honneur, de ne plus l'épouvanter par de pareilles surprises.

Ce serment, je l'ai tenu, monsieur: pendant un mois j'ai souffert en silence le martyre d'une passion insensée; j'acceptais ces tortures comme l'expiation méritée de ma faute. Je sentais Thérèse près de moi, si près, que dans l'air qui m'entourait je croyais entendre le bruit de son souffle et respirer le doux parfum de son haleine.

(A suivre)

était au 1^{er} janvier dernier (1882) de 875. Pendant l'année écoulée, ces membres avaient secouru 494 familles composées de 2885 personnes.

A l'heure qu'il est, notre conseil particulier et toutes les conférences sont en pleine opération. Les séances régulières sont fréquentées par tous les membres véritablement actifs. Partout on dresse la liste des familles à secourir, les visites d'enquête se poursuivent. En même temps que l'on institue la dépense,—on organise les moyens d'enrichir la caisse. Bientôt vont commencer les quêtes à domicile, les loteries purement locales, toutes ces inventions ingénieuses de la charité qui demande sans cesse,—parce que la misère et la souffrance ne chôment jamais.

Dans ce renouvellement d'activité nous ne perdrons pas de vue le but principal de la société qui est d'abord la sanctification et l'édification de ses membres : son principal moyen qui est l'exercice de la charité envers nos semblables.

Pour stimuler notre ardeur au travail, nous suggérons à l'importance de la mission qui nous est confiée, puisque en l'accomplissant nous faisons acte non-seulement de bons chrétiens, mais aussi de bons citoyens. Ozanam et ses camarades n'avaient-ils pas en effet en vue d'arriver indirectement, par leur œuvre, à régénérer, par le christianisme, les classes pauvres qui s'étaient éloignées de l'Eglise? L'artisan, l'ouvrier, le mendiant qui refusait la visite du prêtre se laissait prendre doucement à la charitable intervention du visiteur laïque de nos conférences qui s'appliquait d'abord, à soulager les souffrances de leurs corps pour arriver plus sûrement à guérir les misères de leurs âmes.

Nous nous rappellerons surtout que notre Société a été fondée par des jeunes gens, et dans l'intérêt des jeunes gens ; et quand nous nous efforcerons de recruter de nouveaux membres, nous ferons aux plus jeunes la part d'honneur dans le travail, dans l'action, mais surtout dans la visite des pauvres.

Peut-être nous sera-t-il permis d'espérer qu'en sortant de cette assemblée générale si imposante, nous emporterons avec nous comme souvenir et comme consolation : d'abord la certitude que notre Société, enfant soumise et dévouée de l'Eglise, dont elle n'est que l'humble auxiliaire, pourra compter de plus en plus sur la bienveillance et la coopération de nos Pontifes et de notre Clergé ;—ensuite l'espérance la mieux fondée que les jeunes gens qui, en si grand nombre, figurent dans ce vaste auditoire, s'enrôleront sous la bannière de la charité qui abrite les œuvres de la Société de Saint Vincent de Paul.

BAZAR.

Encore un bazar ! Voilà ce que plus d'un lecteur dira en voyant le titre de cet article. Oui, encore un bazar, mais quand on aura parcouru les quelques lignes qui suivent on se reconciliera avec cette idée, car l'œuvre qu'il s'agit de soutenir est si belle, si connue, si universellement approuvée que chacun s'empressera comme les années précédentes d'y apporter sa part de générosité pour en assurer le succès.

Ainsi que les journaux l'ont déjà annoncé, le bazar en faveur de l'Hospice des Sœurs de la Charité se tient actuellement à la Salle Victoria. Le but de cette œuvre de charité comme chacun le sait est le soutien de nos pauvres et de nos délaissés. Il s'agit d'abriter, de vêtir, de nourrir les orphelins et les infirmes de notre ville. Il n'est pas un citoyen qui ne soit obligé d'apporter sa part dans cette œuvre de religion et de charité. Heureux encore de n'avoir qu'à donner une aumône, tandis que ces bonnes sœurs y prodiguent l'œuvre, se dévouent jour et nuit à l'accomplissement de leur sublime tâche, sans compter qu'il n'y a pas une famille qui ne soit exposée à réclamer leurs services quand le deuil ou le malheur vient la frapper.

Quant à la question de faire souffrir des centaines de Canadiens Français, évidemment le *Courrier* est exagéré, car il n'y a dans tout le service intérieur et extérieur de ce département que 108 Canadiens Français, y compris les non permanents, les mesureurs de bois, etc etc, et encore le département n'a directement affaire qu'à 21 ; c'est loin des centaines. D'ailleurs encore une fois M. Robins comme comptable a plus de contrôle sur ceux-ci qu'il n'en aurait comme Assistant commissaire, car c'est à propos de retours etc., que le comptable peut, s'il a des antipathies, exercer de la tyrannie. A part cela c'est le Ministre et son député qui ont à y voir.

Encore ici, le *Courrier* se trompe, car si le gouvernement donnait à ces messieurs chacun leur titre, c'est M. Campeau que les employés auront affaire. Est-il gallophobe et catholico-phobe celui-là ?

Selon le *Courrier* de Montréal cette discussion est inutile, car au dire du

SOMMAIRE

Persécution.
Société de St-Vincent de Paul
Soyons sincères
Fumellon.—La peine du crime. (A suivre).
Contestations d'élections
Informations
Société d'industrie laitière
Par dépêches
Sir Hugh Allan
Bazar
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Avis.—J. B. Pruneau,
Crédit Paroissial.—C. B. Lanciot.
La Société de Géographie de Québec.
Aux tailleurs de pierre
Pour les fêtes.—Renaud & Cie.
Compagnie manufacturière de Drum.
Librairie St-Joseph.—Cadioux & Derome

CANADA

QUEBEC, 11 DECEMBRE 1882

Soyons sincère

Le *Courrier* de Montréal du 7 courant dans un article intitulé " *Qu'il reste comptable* " prétend que nous ne lui en avons pas appris long au sujet de la position d'Assistant Commissaire du Revenu de l'Intérieur. C'est donc admettre qu'il connaissait déjà ce que nous lui disions. Nous le croyions sincère, mais aujourd'hui surtout que nous connaissons le fond de l'affaire, nous ne sommes plus surpris du tout. Le " *Courrier* de Montréal " a l'air de trouver mauvais que nous puissions nos informations à des sources aussi directes que possible ; plutôt au Ciel que ceux qui le renseignent, au lieu d'être employés aux Communes, fussent dans le Département du Revenu même, ils seraient plus au courant de ce qui se passe, et aussi plus véridiques dans leurs assertions.

Il vaudrait mieux aussi pour le " *Courrier* " peser un peu plus ses articles que de se contredire lui-même comme il le fait.

Par exemple il prétend que M. Robins ne remplit pas la charge d'Assistant Commissaire, puisque c'est une sinécure ; et plus loin il dit qu'un autre employé, son supérieur, a rempli ces fonctions depuis près de dix ans. Or, depuis dix ans ce supérieur était Assistant Commissaire et ses fonctions ont été remplies par M. Robins ; donc ce dernier ne pouvait être comptable et remplir en même temps les autres obligations.

Qu'il reste comptable : c'est ce que nous voulons aussi, mais qu'il en remplisse les devoirs et pas d'autres. Du moment qu'on parle d'abolir une charge qui est assez importante pour qu'en 1873 son titulaire M. Miall ait fait élever son salaire à \$2,400.00, qu'on ne force pas alors le comptable à en remplir les fonctions, en transférant à un autre ses devoirs de comptable. Voilà précisément où est la raison qui nous fait réclamer.

Si, au contraire, quoiqu'en dise le *Courrier* de Montréal, M. Robins est obligé de faire l'ouvrage de l'Assistant commissaire et M. Campeau celui de comptable, alors qu'on leur donne à chacun le titre qui leur revient de droit.

Quant à la question de faire souffrir des centaines de Canadiens Français, évidemment le *Courrier* est exagéré, car il n'y a dans tout le service intérieur et extérieur de ce département que 108 Canadiens Français, y compris les non permanents, les mesureurs de bois, etc etc, et encore le département n'a directement affaire qu'à 21 ; c'est loin des centaines. D'ailleurs encore une fois M. Robins comme comptable a plus de contrôle sur ceux-ci qu'il n'en aurait comme Assistant commissaire, car c'est à propos de retours etc., que le comptable peut, s'il a des antipathies, exercer de la tyrannie. A part cela c'est le Ministre et son député qui ont à y voir.

Encore ici, le *Courrier* se trompe, car si le gouvernement donnait à ces messieurs chacun leur titre, c'est M. Campeau que les employés auront affaire. Est-il gallophobe et catholico-phobe celui-là ?

Selon le *Courrier* de Montréal cette discussion est inutile, car au dire du

"Canada" la question serait réglée déjà d'avance.

Le " *Courrier* " sait bien, s'il veut le dire, que cet article du "Canada" était le fait de souffleurs, nous oserions dire des mêmes personnes qui l'inspirent lui-même.

Nous espérons au contraire que cette question ne sera pas réglée à la légère, et que si, comme nous en sommes convaincus nous-même, les prétendants le méritent, le Ministre du Revenu de l'Intérieur devra plutôt écouter la demande des personnes influentes qui s'intéressent à cette cause, que les récriminations de deux ou trois individus qui ne sont animés que du désir d'exercer une vengeance personnelle.

Contestations d'élections

Les exceptions préliminaires faites aux contestations d'élections de M. le Dr Rinfret, de M. J.-G. Bossé, tous deux députés de Québec-centre, ont été plaidées jeudi devant Son Honneur le juge Caron.

Jugement sera rendu aujourd'hui par l'honorable juge Mathieu, dans la contestation de l'élection de Montcalm.

L'enquête dans les procédures préliminaires de la contestation de Portneuf est terminée.

Le jugement interlocutoire sera probablement rendu dans le cours de cette semaine.

INFORMATIONS

Le 28 décembre, sera célébré à Rome le cinquantième anniversaire de l'ordination de Léon XIII comme pape. Des démonstrations religieuses devront avoir lieu par tout le monde catholique, pour célébrer cet événement.

D'après le " *Journal de Rome*, l'objet du voyage de M^{rs} Spalding, à la Ville Eternelle serait la création d'une université catholique à Chicago, sur le modèle de celle de Louvain, où le digne évêque a lui-même pris ses degrés.

Sir Hector Langevin part ce soir pour la capitale fédérale.

Société d'industrie laitière

Dans l'intérêt des fabricants de fromage et des écoles de beurrerie, nous commençons aujourd'hui la publication d'un résumé des opérations de la Société d'industrie laitière, à la fin du mois dernier. Comme cette question intéresse aussi à un haut degré la classe agricole, nos lecteurs en général y trouveront des détails sur la fabrication du beurre et du fromage propres à leur être utiles.

28 novembre 1882.

La séance s'ouvre à onze heures de l'avant-midi. L'honorable M. de LaBruère est appelé à présider l'assemblée.

M. de LaBruère dit que le comité choisi, l'an dernier, par l'assemblée du 10 janvier, avec mission de travailler à l'incorporation d'une société générale des intéressés à l'industrie laitière, a obtenu de la législature de Québec une loi autorisant la formation de la *Société d'Industrie laitière de la province de Québec*. Les procédés requis par le statut ont été faits et la société est maintenant régulièrement constituée.

La législature a aussi voté, pour aider le travail de la société, une somme de mille dollars. Le président fait ensuite voir toute l'importance de la commission de la société, le progrès qu'elle stimulera inévitablement dans l'agriculture de cette province.

Il est ensuite procédé à l'adoption d'un projet de constitution de la société qui est soumis à l'assemblée. Projet adopté à l'unanimité. Et la séance s'ajourne à l'après-midi.

Séance de l'après-midi.

Au commencement de la séance, M. E. A. Barnard propose qu'un comité soit nommé, composé de Messieurs W. W. Pickett, G. Caron, M. Archambeault, S. M. Barré, J. M. Jocelyn, et J. Scott, pour examiner quatre échantillons de fromage produits et faire rapport sur leur valeur. Cette proposition, secondée par M. Ls. A. Laforce, est adoptée.

M. John Scott de Montréal, attaché à la maison Ayr, est invité à prendre la parole. M. Scott constate d'abord que la production du fromage a augmenté considérablement, mais que la qualité du fromage n'a pas

suivi la même progression. Pour une fabrication qui fait de bon fromage, il en est plusieurs qui donnent des produits de qualité inférieure. M. Scott approuve spécialement le projet de s'assurer les services d'hommes compétents qui parcoureraient la province pour enseigner la fabrication du fromage. M. Scott fait ensuite les recommandations suivantes :

1. N'employer que des boîtes à fromage de première qualité. Il est à sa connaissance que des vendeurs ont perdu 1 centin par livre à cause de la mauvaise qualité des boîtes employées.

2. Faire les meules de fromage d'une grosseur uniforme pour toute l'année. Autant que possible se rapprocher du type de 60 livres.

3. Garder toujours la même nuance dans la couleur du fromage.

Le fromage blanc (sans couleur) est en demande pour le quart, et le fromage coloré pour les trois quarts.

4. Vendre le fromage régulièrement un mois après sa fabrication.

5. Employer des présures de première qualité. Rejeter invariablement celles qui ne sont pas sans reproche. La présure sèche doit être préférée à toute autre.

M. Scott dit que l'exportation de fromage s'est élevée cette année à 715,485 boîtes de 55 à 60 livres [environ quarante et un millions de livres], ou 167,378 boîtes de plus que l'an dernier. Il y a place pour plus de fabriques de beurre dans cette province. Les endroits où il y des sources froides sont très propres à l'établissement de beurrieres.

M. Scott termine ses remarques en recommandant encore aux fromagers de ne pas fabriquer de fromage avec du lait écramé.

M. Barnard traduit en français les remarques de M. Scott.

Le comité spécial présente son rapport sur les échantillons de fromage qui ont été soumis à son examen.

Les échantillons sont classés suivant la qualité que leur donnent les examinateurs. Ce rapport est ce qui suit en substance :

N. 1, fromage blanc. Vaut le plus haut prix pour le marché. Plus propre au marché anglais qu'au marché de Montréal.

N. 2, coloré. Un peu plus riche en beurre que le No 1 ; a été mis dans les presses trop chaud.

N. 3. N'a pas été coloré comme il le faut. A été tenu dans une chambre à sécher trop froide.

N. 4. Gâté par une trop grande quantité de présure ; présure de mauvaise qualité.

Il est ensuite procédé à l'adoption des règlements de la société, et l'on passe à l'élection des officiers pour l'année courante, 1882-3. Sont élus à l'unanimité :

L'hon. M. de La Bruère, Président, M. E. A. Barnard, Vice-président, M. J. de L. Taché, Sect.-Trés.

Les directeurs de la société sont ensuite nommés, un pour chaque district judiciaire qui compte des membres dans la société.

Districts. Directeurs.
Montréal. Rév. M. Daigneault, Ste-Julie.

Terrebonne. M. Hector Beaudry, St-Jérôme.

Joliette. M. A. Riopel, St-Esprit.

Richelieu. M. L. M. Blondin, St-François du Lac.

Trois-Rivières. M. Gabriel Caron, Louiseville.

Québec. M. Saul Coté, St-Flavien de Lotbinière.

Chicoutimi. M. S. Fortin, Chicoutimi.

Kamouraska. M. Chs. Blondeau, St-Paschal.

Montmagny. M. Jos. Pelletier, Ste-Louise de l'Islet.

Beauce. M. H. J. J. Duchesnay, Ste-Marie.

Arthabaska. F. Préfontaine, St-Fulgence de Durham.

Bedford. M. Frédéric Ledoux, Ste-Cécile de Milton.

St-Hyacinthe. M. Misael Archambeault, St-Hyacinthe.

Messieurs J. M. Jocelyn et S. M. Barré sont choisis comme spécialistes attachés au bureau de direction.

On procède ensuite à l'adoption des règlements de la société.

M. Jos. Gendron demande s'il sera permis aux membres de la société de se faire représenter par procureur dans les assemblées générales. Il s'élève une discussion à ce sujet. M. E. Barnard ayant proposé l'adoption finale des règlements votés par article, M. Louis Tellier propose que l'article suivant leur soit ajouté :

"Chaque membre pourra se faire représenter par procureur à toute assemblée générale ou spéciale de la dite société, pourvu que la procuration soit donnée à un autre membre de cette société et qu'elle soit attestée de la manière voulue par le Statut pour la suppression des serments volontaires et extra judiciaires."

seils au sujet des défauts que l'on a observés dans les fromages soumis à l'examen du comité. M. Jocelyn dit qu'il existe certains préjugés contre la fabrication du fromage avec le lait partiellement écramé ; on fait entendre plus de récriminations contre ce système que contre tous les autres défauts qu'on peut reprocher aux fromagers de notre province. Tout le monde sait que la fabrication du fromage en automne présente des difficultés considérables, à cause de l'excès de crème [matière grasse] que contient le lait à cette époque. Le secret de l'assimilation parfaite de la crème au caséum est encore à trouver. C'est un fait constant qu'il se perd une quantité de beurre très notable dans le petit-lait. Et si, par faute de science du fromager, le corps gras n'est pas bien incorporé au caséum, il en résulte un affaiblissement des qualités de conservation du fromage. L'écramage partiel n'a d'autre but que de remédier à ces inconvénients. M. Jocelyn donne ensuite des explications techniques au cours desquelles il appuie entre autres choses sur le soin qu'on doit donner aux présures si elles rendent une mauvaise odeur, si légère qu'elle soit, il faut les rejeter. La présure n'a par elle-même aucune mauvaise odeur.

L'école de St-Denis, en bas, qu'il dirige, ne pratique pas l'écramage complet, comme quelques fromageries d'Ontario, mais l'écramage partiel. La quantité de beurre qu'il enlève de cent livres de lait, est d'une livre et quart [1 1/4] dans les mois de juin, juillet jusqu'à la mi-août, et, de cette époque à la fin de la saison, une livre et demie (1 1/2).

En réponse à une question de M. Barré, M. Jocelyn dit qu'il ne connaît pas de fabrique qui pratique l'écramage aux Etats-Unis qui n'ôte qu'une livre et demie de beurre par par 100 lbs de lait ; mais il en connaît dont les fromages maigres sont cotés au-dessus des meilleurs fromages gras. Quand il s'est agi de la vente du fromage de St-Denis, les acheteurs passaient à la porte en offrant 6 et 7 cents, comme on fait pour les fromages maigres d'Ontario ; le fromage d'été fut expédié à Montréal ; l'on refusa d'abord onze cents, mais il fut vendu dix cents en septembre.

La séance s'ajourne.

Sir Hugh Allan

Le télégraphe nous a appris, samedi, la mort de Sir Hugh Allan, arrivée presque subitement à Edinburg. Sir Hugh Allan a succombé à une affection stomacale compliquée de goutte.

Sir Hugh Allan était universellement estimé par tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître, et surtout parmi le haut commerce avec lequel il était entièrement lié. Sir Hugh Allan est né à Salcoats, comté Ayrshire, Ecosse, le 29 septembre 1810, et est par conséquent âgé de 72 ans et quelques mois.

Il vint en Canada pour la première fois en 1826.

Il entra comme à l'âge de 16 ans dans la maison de Wm Kerr & Cie, Montréal, où il demeura pendant 3 années. En 1829, il retourna à Greenock chez son père, et revint au Canada l'année suivante. Il embrassa définitivement chez M. Miler, Montréal, la carrière qui devait le conduire à la haute position qu'il occupait au moment de sa mort.

Associé, puis chef de la maison d'exportation et d'armateurs d'Edmunston et Allan, il ne tarda pas à donner les preuves de ses étonnantes facultés et jeta dès ce moment les bases de l'immense fortune et la grande influence qu'il devait acquérir.

Il prit du service dans l'armée pendant les troubles de 1837.

Ce fut en 1851 qu'il construisit son premier steamer à hélice le *Canadian*.

En 1856 il fonda la puissante compagnie de steamers qui est aujourd'hui une des plus belles du monde entier.

Il y a une dizaine d'années il fut fait chevalier par la Reine Victoria.

Voici une liste des institutions financières et industrielles dont il était président ou directeur : Banque des Marchands du Canada, président ; compagnie canadienne de Caoutchouc, président ; compagnie manufacturière de Cornwall, président ; compagnie de coton de Stormont, directeur ; compagnie manufacturière de Williams, président ; Montreal Rolling Mills Co, vice-président ; compagnie de papier canadienne, directeur ; compagnie de Tabac Adams, président ; Ont. car Co., directeur ; Provincial Loan Co., président ; L'Assurance "Citizens," président ; Montreal Elevating Co., directeur ; compagnie de l'Académie de musique, président ; Montreal & Western Land Co, président ; North West Cattle Co, président ; compagnie de Télégraphe de Montréal, prés. ; Halifax & Cape Breton Coal Co., président ; compagnie de transport de Chicago et St-Laurent, président ; Vale Coal & Iron Manufacturing Co., président ; Acadia Coal

C., directeur ; Thunder Bay Silver Mining Co., président.

Sir Hugh Allan appartenait à la religion presbytérienne.

Le 13 septembre 1844 il épousa Mlle Mathilda Smith, seconde fille de M. John Smith, marchand, de Montréal. Il eut neuf enfants de ce mariage, neuf filles et quatre fils. Deux de ses fils étaient associés dans son commerce et continuèrent les affaires de la maison.

Les restes de Sir Hugh Allan seront ramené au Canada et enterrés à Montréal.

Par dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 10 décembre 1882

Le Sénat a voté un million de francs pour les victimes des inondations.

La condition de M. Gambetta donne de l'inquiétude : on redoute une hémorrhagie.

ANGLETERRE.

Londres, 10 décembre.

Le général Woods partira le 16 pour prendre le commandement de la nouvelle armée égyptienne.

Anthony Trollope a été enterré le 9 dans le cimetière de Kensal-Green. D'après le *News*, le comte Derby va entrer immédiatement dans le Ministère.

Une récompense de 1 000 livres sterling est offerte pour la découverte du meurtrier de John Lemnar, à Mill Town, en janvier 1882.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 9 décembre.

Le préfet de police a ordonné l'expulsion de Saint-Petersbourg des Juifs non pourvus d'une autorisation.

Les négociations entre M. de Giers et le Vatican sont favorables à une amélioration dans la condition religieuse de la Pologne.

ESPAGNE.

Madrid, 9 décembre.

D'après le *Livre rouge*, l'Espagne demande que le contrôle du canal de Panama ne soit pas laissé exclusivement aux Etats-Unis.

Pendant une représentation au théâtre de l'Odéon, le 8 décembre au soir, un filou ayant crié : " Au feu une panique s'en est suivie ; une personne a été tuée, et 18 ont été blessés.

EGYPTE

Le Caire, 10 décembre.

Arabi accepte avec satisfaction l'exil à l'île de Ceylan. Sont aussi condamnés à l'exil l'ingénieur militaire Mahmoud Fihmy, et le sous-secrétaire Yacoub Samy.

Ismail Eyoub est nommé ministre de l'Intérieur.

SÉNÉGAL

Dakar, 9 décembre.

Du 17 au 27 novembre, il y a eu 17 cas de fièvre jaune.

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, le lundi 11 décembre 1882, 2e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le dimanche 10 décembre, à 10 heures 53 minutes du matin.

Le jour dure 8 heures 35 minutes, et la nuit 15 heures 25 minutes ; le Soleil se lève à 7 heures 36 minutes, passe au méridien à midi moins 6 minutes, et se couche à 4 heures 11 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 20 degrés et 2 dixièmes.

La Lune s'est levée aujourd'hui à 8 heures 13 minutes du matin, et se couche à 5 heures 31 minutes du soir.

CONCERT.—Le quatrième concert organisé par le comité de musique de l'Union Commerciale, aura lieu ce soir dans ses salles. Il y aura encore foule, sans doute, comme d'habitude.

MORT SUBITE.—Une fille d'une trentaine d'années, nommée Marie Lachance et demeurant à St-Roch, est morte soudainement jeudi après-midi.

EXCENTRIQUE.—Cet excentrique et humoriste Tony Pastor a été guéri du rhumatisme par l'huile St-Jacob. Il la recommande fortement.

PERDU.—Depuis ce matin, un troussseau de clefs depuis le bureau de poste Québec, jusqu'au marché Finlay. La personne qui le trouvera est priée de remettre à M. Joseph Roy, Chambre d'assemblée, ou au bureau de poste de Québec.

EN SYNCOPE.—Hier à l'issue de la messe, à la congrégation de la haute-ville, une jeune fille s'est trouvée mal. On a cru pendant quelque temps qu'elle allait mourir.

On lui a donné les premiers soins et le révérend père Robert l'a administré. Pendant ce temps on envoyait chercher M. le docteur Belleau. La jeune fille a pu être ensuite transportée à sa demeure, rue Richelieu. Son état n'inspire plus aucune crainte. Elle se nomme Emilie Langlais, est âgée de 22 ans, et est sujette à des syncopes hystériques.

CHEVEUX.—Si vos cheveux tombent ou grisonnent ne murmurez pas contre un malheur que vous pouvez aisément réparer. L'Ayer's Hair Vigor rendront à

vos cheveux leur couleur naturelle et leur apparence de vie.

INAUGURATION.—Hier soir, on a fait au Séminaire de Québec l'inauguration de la salle des récréations par un grand dîner auquel assistaient MM. les prêtres du Séminaire, MM. les curés et chapelains de Québec et M. les professeurs de l'Université.

Après le dîner, il y a eu magnifique concert par le Septuor Haydn, et la société orphéonique, sous la direction de M. l'abbé Lallamie, a chanté plusieurs morceaux de son répertoire.

UNE BELLE DÉMONSTRATION.—Jeudi soir, les employés de l'usine Carrier, Lainé et Cie de Lévis, se réunissant au nombre de près de trois cents pour présenter une adresse à leur patron, M. C. W. Carrier, à l'occasion du prochain anniversaire de sa naissance et de l'achèvement des améliorations importantes qui viennent d'être faites aux ateliers. Cette adresse était accompagnée d'un magnifique cadeau: Un pupitre en noyer noir, très élégant et très riche, un fauteuil, un canapé et un prélat, le tout destiné à meubler le nouveau bureau de M. Carrier.

A 7 1/2 h. p. m. un coup de canon annonçait l'arrivée de M. Carrier, et M. Young, teneur de livres de l'établissement, au nom des ouvriers réunis dans la salle des étalages, lui présentait une magnifique adresse écrite sur parchemin.

M. Carrier donna une réponse très bien faite, et intéressante à plus d'un point de vue. M. Carrier y raconte les humbles commencements du vaste établissement qu'il dirige aujourd'hui.

M. Carrier a terminé ses remarques en faisant un éloge mérité de son associé M. Lainé.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—On télégraphie de Saint-Jean, que Terreneuve a eu son premier accident sérieux de chemin de fer. Une vache en a été la cause.

C'est une vache également qui causa, il y a quelques années, la désastreuse conflagration de Chicago, ce qui fut encore bien plus que malheur de Terre-Neuve. Un train de terrassements composé de deux wagons, occupés par une soixantaine d'ouvriers, traversait India Beach, quand une vache a sauté bêtement sur les rails, devant la locomotive, dont les roues l'ont écrasée. Nous ne la plaignons pas. La locomotive, le tender et le premier wagon ont passé sains et saufs par-dessus la carcasse du laiteux animal, mais le second wagon a déraillé et versé. Trois de ses occupants ont été tués raides. Quatre autres ont été blessés mortellement, et une dizaine, de leurs compagnons ont reçu de sérieuses meurtrissures.

L'HUILE ST-JACOB MARQUE DU COU VELOCE LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, l'Emboigo, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, l'Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

Les visiteurs à Montréal

Il est très important pour tous ceux qui doivent aller visiter Montréal de savoir que l'hôtel le plus central et le mieux tenu de Montréal est sans contredit le splendide Hôtel Richelieu. On trouve à ce magnifique établissement tout le confort désirable à des prix très réduits.

La salle à dîner de cet hôtel est un vrai bijou en son genre: elle est élégamment garnie en gravures, artistiquement décorée de peintures du plus beau choix.

Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont apprêtés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles.

Mères! Mères! Mères! Êtes-vous troublées la nuit et tentées éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait des dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets viennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 8 janvier 1882—1 an Q

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Quand même une huile serait aussi claire que le cristal et aussi limpide que l'eau de roche, cela n'est aucunement une garantie de sécurité ou de pureté. De fait, les huiles les plus volatiles et les plus dangereuses sont ordinairement les plus claires et les plus incolores, et elles brûlent même quelquefois de la manière la plus satisfaisante, jusqu'à ce qu'une explosion ou quelque autre accident se produise. Les éléments dangereux qui prédominent dans cette huile de charbon ou de kérosène, sont le naphthé ou le benzène—deux matières explosives. Lorsque l'on considère qu'il n'y a qu'une huile absolument sûre et non-explosive, laquelle est naturellement claire et limpide, nous voulons parler de l'Huile Astrale, il n'est pas étonnant qu'il y ait tant de contrefaçons et que l'on emploie tant de moyens séducteurs pour induire en erreur un public crédule.—London Press.

Le Renouvateur des cheveux, de Hall

Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayeur de l'Etat du Massachusetts. La popularité du Renouvateur des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEWER"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

En vente chez tous les Pharmaciens. Québec, 31 juillet 1882—1 an. S



JUSQU'AU NOUVEL AVIS, la "MALLE DE L'OUEST" par le Grand Tronc, sera fermée à ce Bureau à 4.15 P. M.

J. B. PRUNEAU, Maître de Poste.

Bureau de Poste, Québec, 11 décembre 1882. 11 décembre 1882—1f. 697

Aux Tailleurs de pierre.

ON demande trente tailleurs de pierre pour les travaux de Grenville Point, Canal Grenville. De l'ouvrage pour tout l'hiver.

D. W. MURRAY, Gerant, 695

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COMTE DE BONAVENTURE, District de Québec.

No 457. Dame EDITH-ALICE LITTON, du Township de Nouvelle, dans le Comté de Bonaventure, Epouse de John-Willoughby Coventry, du même lieu, ci-devant capitaine dans le quinzième régiment d'infanterie de Sa Majesté, la dite Dame Edith-Alice Litton, d'abord autorisée à ester en justice contre le dit John-Willoughby Coventry,

vs Demanderesse, Le dit JOHN-WILLOUGHBY COVENTRY, Défendeur.

UNE action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause le vingt-trois du courant.

New-Charlisle, 24 novembre 1882. M. TREMBLAY, Proc. de la Demanderesse, Québec, 1er décembre 1882. 694

DÉMÉNAGEMENT.

Le Dr Auguste C. Hamel A transporté sa demeure à la maison du défunt Dr HUBERT LABUE, Au coin des rues

STE-ANNE ET STE-URSULE. Heure de consultations.—De 8 à 10 A. M., de 4 à 6 P. M. et de 5 à 9 P. M.



Magasins Populaires!

Bijoutiers et Horloges de grande valeur CHEZ

JOSEPH DONATI

158, rue St-Jean et 241, rue St-Paul (Vis-à-Vis la gare du chemin de fer du Nord).

Qu'on lise bien ceci!

Le grand magasin de bijouterie de la rue St-Jean et le plus populaire de Québec. Tous les ans vers cette époque, le soussigné fait une réduction de DIX POUR CENT sur tous ces articles de bijouterie.

C'est donc le moment de faire l'acquisition de montres, horloges, bagues, jones, épinglettes, pendans d'oreilles, enfin les mille et un articles qui sont exposés dans ce grand établissement.

Venez sans crainte, il y a des articles de tous les prix. On vend des montres depuis \$5 jusqu'à \$250; des horloges depuis \$1 jusqu'à \$50, et ainsi de suite pour tous les autres articles.

De même que nous avons des articles à la portée de toutes les bourses, nous en avons aussi pour tous les goûts.

Avant d'aller ailleurs, il faut entrer au magasin populaire de M. DONATI, sans cela on s'exposera à regretter, à d'acheter même l'objet qu'on aurait acheté d'un autre établissement.

Aux gens économiseurs, nous leur signalons l'adresse ci-dessus, aux personnes qui désirent se procurer un article de grande valeur, nous donnons le même conseil. Enfin tout le monde part content et satisfait de la maison.

JOSEPH DONATI. Québec, 5 décembre 1882—3m 695

Vente annuelle

Bon Marché!

DANS le but d'élever notre fonds considérable de marchandises d'étape et de fantaisie, nous avons comme d'habitude à cette saison, fait une grande réduction dans les prix, et nous offrons à présent de grands avantages dans

Les Etoffes à Robes de toutes descriptions, Velours et Velvetins noirs et de couleurs, Vêtements de dessous pour dames et messieurs.

Draps de Castors, de Pilots, Moutonné, Draps pour Ulster, Serges, Tweeds, Imitation de Loure, etc.

Nous attirons une attention spéciale à notre assortiment considérable de couvertures et de flanelles!!

300 pns de Rideaux en points. Pôches en cuivre, anneaux, appareils, etc. Coutelets en fer et en cuivre, grandes et petites, paillasses à ressorts.

Tapis Brussels, Tapisseries, et Ecossois. Tapis de Coco, Nattes, Rugs, etc, etc. Les meilleurs Prêlats et Linoléum anglais.

CLAQUES! CLAQUES! Les meilleures qualités dans toutes les grandeurs.

BEHAN BROTHERS.



Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882, Les trains circuleront comme suit:

Table with 3 columns: MIXTE, MALIN, EXPRES. Rows show departure and arrival times for various stations like Hôpital, Québec, etc.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

En connexion avec le Chemin de Fer Pacifique pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC. BUREAUX DES BILLETS: 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, Québec. Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

La Société de Géographie DE QUÉBEC.

UNE assemblée générale de cette société aura lieu à ses Chambres, dans la nouvelle bâtisse de l'INSTITUT CANADIEN, rue de la Fabrique, LUNDI, le 11 de ce mois, à 4 HEURES P. M., précédée d'une assemblée du conseil, à 4 HEURES.

Par ordre, FRANK D. TIMS, Sec.-Archiviste, 696

LIBRAIRIE ST-ANTOINE DE PADOUE,

No 185, Rue ST-JOSEPH, No 185.

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM secundum MATHAEUM, additis ubique locis parallelis aliorum evangelistarum, amplexu commentario, tum morali et homilico ex ss. Patribus, quam Herolti et exegetico ex auctoribus nostris et stalis, illustravit, J.-A. VAN STEENKISTE, canonicus honorarius eccles. cathedr. Parag., s. Theol. Licent. in Univ. cathol. Lovan. et s. Script. prof. in Semin. Brugensi. TROISIÈME ÉDITION. Quatre gros et larges volumes brochés. Edition de luxe. Papier très-fort. glacé. Prix:—\$7.00.

DE MAGNITUDE ROMANA ECCLESIAE. Libri duo, auctore THOMA STAPLETONO, Anglo, s. Theologie Doctore. Duaci primum, deinde Lovanii, professore regio. Edition de luxe. Broché. Prix:—\$0.40

Cet opuscule date de 1598; on le prendrait cependant pour une apologie écrite de nos jours. Cela prouve abondamment que dans l'Eglise catholique la vérité est toujours une et invariable, et que, d'un autre côté, les incrédules modernes n'ont pas su rejeter les erreurs protestantes.

PRÆCIPUA ORDINIS MONASTICI ELEMENTA, et Regula SANCTI PATRIS BENEDICTI adumbravit, Testimonis ornavit D. MAURUS WOLTER, Abbas S. Martini de Beuron, etc. 1 gros et large volume broché. Edition de luxe. Papier très-fort, glacé. 824 pages de texte. Prix:—\$3.50.

TRACTATUS DE ECCLESIA CHRISTI, in quo etiam de ROMANO PONTIFICI, præcipue ad usum alumnorum seminarii Brugensis editus a F.-M. DE BROUWER, Ph. et S. Th. D., in eodem seminario Theologiae, dogmaticæ Professoris. 1 gros volume broché. Edition de luxe. Papier très-fort, glacé. 392 pages de texte. Prix:—\$2.00.

ALLONS AU CIEL. Manuel de l'âme pieuse. 1 beau volume broché. Papier de luxe, très fort, glacé. 600 pages de texte. Prix:—\$1.50.

VIE DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER, S. J., apôtre des Indes et du Japon, d'après le R. P. D. Bouhours, de la même compagnie. 2 gros et larges volumes brochés. Papier de luxe, très-fort, glacé. Prix:—\$4.00.

LA FAMILLE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, ou influence de Jésus-Christ, de l'Eglise et de la Société domestique, par l'abbé E. Franqueville, Docteur en Théologie et en Droit canon. Prêtre du clergé d'Amiens. 1 gros volume broché. Papier de luxe, très-fort, glacé. 527 pages de texte. Prix:—\$1.30.

MEDITATIONS DES PRETRES avant et après la sainte messe pour se disposer à la célébrer sagement et avec fruit, pour chaque jour du mois et pour les principales fêtes de l'année, par le P. Edme Cleyssant, prêtre de l'Oratoire. 1 volume broché in 8, de xv-362 pages. Papier très fort, de luxe, broché. Prix:—\$0.80.

MEDITATIONS ET PRIERES à l'usage des jeunes gens, par le Rév. Père Clement de Laage, de la Compagnie de Jésus. 1 beau volume broché. Papier de luxe, glacé, très fort.

"Mon fils, dès votre jeunesse, prétez l'oreille à de sages enseignements, et la sagesse vous suivra jusque dans la vieillesse." "Jeunes hommes, qui êtes si riches d'espérance, ayez l'ambition de ne point rester au dessous de ce que vous pouvez être. Dieu, qui a tout fait pour vous, vous demande de lui procurer quelque honneur par vos talents, par votre savoir et surtout par vos vertus." Prix:—\$1.20.

LE JARDIN DES ENFANTS ou Légendes pour les enfants, par le Révérend Père G. Hattler, prêtre de la Compagnie de Jésus. Très beau volume broché de texte. Très fort, glacé. Plus de 900 pages de texte. Voilà un splendide présent à faire aux enfants de 9 à 15 ans, pour les fêtes de Noël et du jour de l'an. Prix:—\$2.50.

A Vendre Un fonds entier de Librairie

Assortiment très varié: consistant en cha pelots, statues, bénitiers, crucifix, livres de prières, romans, livres classiques, livres de méditations, papiers foolscap, papier à lettres, papiers de soie, papiers coton, images, albums, autographes, articles de bureaux, porte-musique, etc., etc., etc. Le tout valant AU PLUS BAS PRINX COUTANT plus de DEUX MILLE PIASTRES, sera vendu pour QUINZE CENTS PIASTRES. Conditions de paiement très faciles, en échange de garanties sérieuses. Inventaire sera fait, et pièces justificatives fournies. S'adresser à

P. MASSON, Libraire,

No 185, RUE ST-JOSEPH, No 185, Québec, 6 nov. 1882—6 juillet 82 Jan. 575

POUR LES PETITS!

Nous avons actuellement le plus bel assortiment possible en fait de

CHANDELIER de 2 3 et 4 branches ainsi que

LAMPES DE TABLES d'un goût et d'un fini parfait

Aussi un choix varié d'Objets plaqués

COMPRENANT Pots à Eau, Porte-Cartes, Epergnes, Huiliers, Etc., Etc.,

Patrons tout à fait nouveaux.

Maintenant nous avons une grande quantité de Verrerie coupée

CONSISTANT EN Verres à vin, à Champagne, à Claret, Carafes, etc, etc

QUE NOUS VENDRONS A PRIX REDUITS.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

RENAUD et CIE, 24, RUE ST-PAUL.

Québec, 6 décembre 1882. 342

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame, Montréal

C. B. Lanctot,

IMPORTATEUR,

DÉSIRE informer les MM. du clergé qu'il a, à l'occasion des jours de Noël et du NOUVEL AN, fait une réduction notable sur la chasublerie brodée en général, et qu'il est prêt à fournir pour la célébration de ces fêtes:

Enfants Jésus en cire, avec ou sans niche, assortiment des mieux choisis et au prix les plus modérés.

Anges portant candelabres, deux magnifiques modèles, blancs ou décorés, deux pieds et trois pieds de hauteur.

Anges adorateurs, trois pieds, modèle de premier goût. Candelabres en cristaux de toutes dimensions.

Cierges. Chandelles de cire. Chandelles de baleine, Huile d'olive, Veilleuses, Encens, Braises encens.

Prix les plus bas, satisfaction générale. Québec, 11 décembre 1882—1 an. 547

Une bonne affaire POUR LE PUBLIC!

D. DROLET

A l'honneur de prévenir ses amis ainsi que le public de la ville et de la campagne qu'il a transporté la balance des

\$85,000 de marchandises

Endommagés par le FEU, l'EAU et la FUMÉE, de la Rue du Prince-Edouard, à son ancien établissement

203, RUE SAINT-JOSEPH, 203, QUI SERA OUVERT

Vendredi, 17 courant,

Où cette balance de marchandises sera vendue sans réserve à des prix qui défient toute compétition et ce afin de faire place à une immense quantité de marchandises nouvelles qui seront vendues à des prix qui satisferont les acheteurs.

Pressez-vous, venez voir et profitez de l'occasion très rare de pouvoir acheter des marchandises à moitié prix.

On ne brule pas tous les mois. M. D.—Le soussigné profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et il espère par sa manière de faire les affaires en avoir la continuation.

D. DROLET, 203, rue St-Joseph, St-Roch. Québec, 17 novembre 1882—1m. 683

\$500 de récompense!

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et on en prend six à huit par jour.

Il y a de grandes boîtes contenant 30 pilules; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Défiérez-vous des contrefaçons et de l'imitation. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents

En gros et en détail. I. P. DERY, LIBRAIRE. Québec, 1er mai 1882—1 an. M

J. & W. REID, FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartons, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882. A

Thé! Thé! Thé!

20 BOITES DE THÉ JAPON choisi non coloré, 30c p. lb.

10 CAISSES de paquet DE THÉ, chaque paquet contenant une jolie cadeau, 40c le paquet.

FROMAGE! FROMAGE!

VIEUX FROMAGE d'Auvergne, 40c p. lbs. de Gruyère, 30c "

HUILE préparée pour salade (E. R. Durkee) TOMATES en boîtes de 3 lbs.

Eau de Seltzer, Soda Water, l'otasse Water, Ginger Ale. DE RAWLING

GINGRAS & LANGLOIS 27, 29, & 31, Rue St-Jean, (EN FACE DE LA CÔTE DU PALAIS.) Québec, 12 août 1882. 606

Alcoolature d'Arnica DES RR. PP. TRAPPISTES

DE NOTRE DAME DES NEIGES

LES soussignés sont les seuls agents dans la Province de Québec pour la vente en gros de

L'ALCOOLATURE D'ARNICA et ils en tiennent un dépôt considérable en grands et en petits flacons.

Les droguistes, marchands de la campagne et autres pourront s'en procurer d'eux en tout temps.

JOS HAMEL et FRERES, rue Dalhousie, Québec, 13 octobre 1882—3m. 655

1882-AUTOMNE-1882

NOUVELLES IMPORTATIONS !!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'étape et de fantaisie pour l'Automne et l'Hiver.

TAPIS, PRÉLARTS, RIDEAUX.

Tapis Bruxelles, Tapis Tapissierie, Bordures pour appareiller les Tapis, Bruxelles et Tapissierie, Tapis Impérial, Tapis Ecossais, Tapis (Union), Tapis Tapissierie et laine pour escaliers, Tapis Bruxelles, Tapis Coccoa.

PRÉLARTS.

Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur), Prélart pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE.

Nattes en Bruxelles, Nattes en Tapissierie, Nattes en Coccoa, Nattes en Caoutchouc, Crumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT

[au patron et à la verge] Mousseline à Rideaux [à la verge]

DAMAS DE SOIE

Pour rideaux et couvertures de meubles, Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles, Repps de soie et laine, Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie, Velours de couleurs et Gretannes, [nouveau], Tapis de table et de piano.

FRANGE DE LAINE (pour rideaux)

Glands de laine, Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir, Mains et ornements en cuivre, Baguette en cuivre [pour escaliers]

MIROIRS, MIROIRS

De toutes dimensions pour corniches et trumeaux, Tables Jardinières, Etagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'ÉGLISES.

Chasubles, Châsses, Dais, Croix, [pour ornements], Damas soie, Drap [or et argent], Frange [or et argent], Frange soie [blanche et jaune], Galons [or et argent], Galons soie [blancs et jaunes], Dentelles [or et argent], Paillettes et cannellies, Glands [or et argent], ENCENS, ETC., ETC.

—AUSSI—

Mérimos français [double] pour soutane, Bas d'aubes [au patron et à la verge], Dentelles pour Bas d'aubes, Cordons d'aubes.

DEPARTEMENTS des MESSIEURS

Draps Moscov, noirs, couleurs, Castor, Motonnés, Draps Nouveautés pour pardessus, Tweeds Ecossais, Anglais et Canadiens, Serge, Drap noir et Casimir, Capots Caoutchouc, Ulsters en tweed imperméables, Chemises blanches et couleurs, Cols, Cravates, Gants, Epinglettes, Boutons de fantaisie pour chemises.

Capots de Chat Sauvage, Casques Creamer, etc., etc., Robes de Carriole, Garnitures en pelletterie.

DEPARTEMENT DES DAMES

Soies noires [gros grain], Soies couleurs [gros grain], Soies brochées noires et couleurs, Satins merveilleux noirs et de couleurs, Satins moirés [de toutes nuances], Moires antiques, Ornements et garnitures, Etc., Etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE

Blanches, noires et couleurs, Fleurs et Rubans de nouveauté, Franges soies noires et couleurs, Cols et Poignets, Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP

Toiles à oreillers, Toiles à nappes, Toiles à serviettes, Toiles à verres, Coton à drap, Coton à oreillers, Serviettes toile, coton, etc., etc., Couvrepiéds blancs et couleurs, Couvertes blanches et couleurs, Matelas en laine, Matelas en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES POUR DEUIL.

—TELLES QUE—

Mérimos, Paramatas, Cachemires, Repps, Thibets, Canton Crape, Persian Cord, Etc., Etc.

CREPE DE COURTAULD.

Parfumeries

DE L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc. Eau de Cologne, J. M. Farina, Savons de toilette, Huile pour cheveux, Brosses à cheveux, à dents et à harles, Peignes, Boîtes de toilette, Miroirs de toilette, Lunettes d'Opera, etc., etc.

GANTS KID D'ALEXANDRE

Valises, Portemanteaux, Etc.

N. B. Conditions faciles.

Escompte au comptant QU'UN SEUL PRIX

Joseph Hamel & Frères, 58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 1er octobre 1882.

Librairie-Langlais.

Aux Messieurs du Clergé, A Messieurs les Marchands, Aux Municipalités Scolaires.

AYANT reçu la plus grande partie des marchandises que j'ai achetées moi-même sur le continent européen, l'hiver dernier, je me trouve actuellement en position de vendre ces articles à des prix qui délient toute concurrence. D'abord pour le culte, j'ai un assortiment complet : OSTENSIFS, depuis la modique somme de 24 piastres jusqu'à 300 piastres.

AUSSI

CALICES, CROIXES, BURETTES, CANDÉLABRES, CROIX DE PROCESSION, BOUQUETS D'AUTELS, ENGÈNS, CIÈRGES, (Fabriqués chez les Révères Sœurs de la Charité de Québec), pesant le poids et garantis de pureté.

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE THÉOLOGIE, SERMONAIRES, MÉDITATIONS, LIVRES POUR BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, (Très moraux et très instructifs).

Je désire attirer l'attention toute spéciale des MM. du Clergé sur mes

Vins de Messe

qui sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS. Ces vins, je les ai choisis moi-même, et je puis conséquemment délier l'analyse la plus sévère QUANT À LA QUALITÉ, comme je puis délier toute concurrence QUANT AUX PRIX.

MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Écoles sont spécialement invités à venir m'honorer d'une petite visite avant de se décider à acheter ailleurs. Leur bourse trouvera tout à gagner!

Je me chargerai d'importer soit de France ou d'Angleterre, les cloches pour Églises, moyennant une commission très minime.

Ainsi que Statues, Chemins de Croix, Ornaments d'églises, livres de bibliothèques, et toutes commandes que l'on voudra bien me confier.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE,

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 15 août 1882. 1103

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4d., 2s. 9d., 11s. 2s., et 3s. chaque boîte et, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

FOURRURES!

J'OFFRE EN CE MOMENT UN GRAND ET BEL ASSORTIMENT DE

Fourrures

confectionnées dans mon établissement et comprenant : MANTEAUX DE DAMES, PARDESSUS, MANCHONS, COLLETTES ET CASQUES, PARDESSUS POUR HOMMES, CASQUES ET GANTS.

Aussi pour les voitures : peaux de buffle à muse, de loup, de chèvre, de buffle, et etc. Vieilles fourrures réparées et refaites à court délai. LE TOUT A DES PRIX RAISONNABLES.

UNE VISITE EST DEMANDÉE.

JAMES C. PATERSON, 27, RUE BUADE. Québec, 7 octobre 1882. 1062

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza).

(Ce remède d'une arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS.

1882—ARRANGEMENT D'HIVER—1883

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line, including NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de BOSTON et BALTIMORE alternativement, et de HALIFAX chaque SAMEDI, (arrivant à Louisa Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternatif arrivant à Queenstown pour prendre des passagers d'Angleterre, doivent être expédiés

De Halifax :

Table listing ship names and departure dates from Halifax, including POLYNESIAN, SARDINIAN, PARISIAN, etc.

A DEUX HEURES P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

De Portland à Liverpool directement.

Table listing ship names and departure dates from Portland, including NOVA SCOTIAN, HIBERNIAN, AUSTRIAN, etc.

A UNE HEURE P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Grand Tronc venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

Table listing prices for passage from Québec to various destinations, including Cabine, Entrepont, etc.

Prix du passage de Montréal voie de Portland :

Table listing prices for passage from Montréal via Portland to various destinations, including Cabine, Entrepont, etc.

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, (via Halifax s'il y a lieu), et chaque semaine de Boston ou Portland directement pour Glasgow, comme suit :

Table listing ship names and departure dates for the Glasgow line, including PRUSSIAN, PHENICIAN, SCANDINAVIAN, etc.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 6 décembre 1882.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1882—Arrangements d'hiver—1882

Le et après LUNDI, 4 DECEMBRE, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés :

Table listing train schedules and departure times for the Intercolonial Railway, including Train d'Express pour Halifax et St. Jean, etc.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Table listing train schedules and departure times for the Intercolonial Railway, including Train d'Express d'Halifax et de St. Jean, etc.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean. Bureau du C de F. Moncton, N. B. 27 juin 1881. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Québec, 2 décembre 1882. 1105

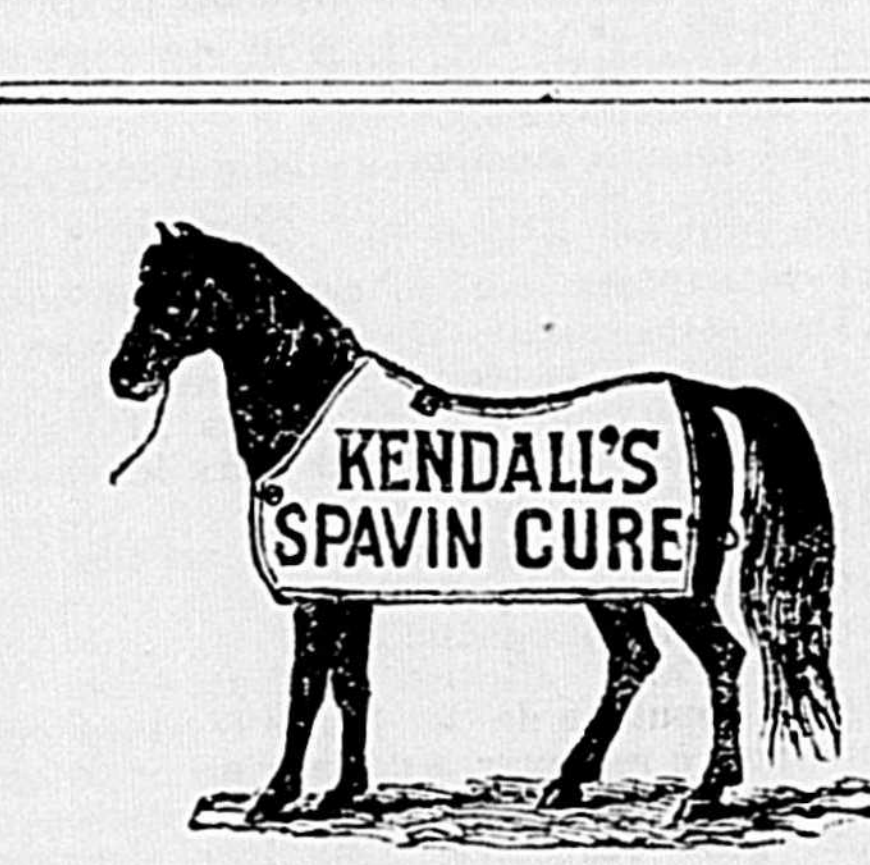
EN VENTE LE CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI POUR 1883

Imprimé par Léger Brousseau, Rue Buade, Québec

Indiquant les fêtes des reliques et des quarante-heures, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'ADRESSER POUR LA VENTE EN GROS, À QUÉBEC, CHEZ LES ÉDITEURS, No 9, RUE BUADE, EN FACE DU PRESBYTÈRE.

En dépôt chez la plupart des marchands à Québec et dans le diocèse de Rimouski.



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES : Hamilton, Mo., 14 Juin 1881. B. J. KENDALL & CIE. Messieurs,

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des colossités, des esquilles, des excroissances ou d'autres déformités des os; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maux une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux P. V. CRIST.

DE "PERS" D'OSWENTA, NEW-YORK. Ontario, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : "Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance. A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval attaqué d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies, qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt, et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN ÉMINENT MÉDECIN. Washington, Ohio, 17 Juin 1880. Dr J. B. Kendall & Cie. Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été blessé pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros sursout au jour d'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement, H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE."

Fremont, Ohio, 25 Janvier 1881. Dr. B. J. Kendall & Cie. Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré inguérissable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement, JAMES A. WILSON, Ingénieur civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certain qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à l'importe quelle adresse, sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE, Montréal P. Q., Agents généraux. Québec, 26 février 1882—lan. 468

R. MORGAN, Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir : Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix : en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifique relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique. Québec, 25 février 1882.

EN VENTE Le vapeur "Bienvenu,"

CAPACITÉ : 648 tonnes ayant deux engins à basse pression de la force combinée de 50 chevaux vapeur.

Pour le prix et autres informations s'adresser à la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 20 mars 1882.



Traverse du Grand-Tronc.

Et après le 31 courant, le steamer de la Traverse quittera

Table listing departure times for the Traverse du Grand-Tronc, including A. M. 6.45 Express pour Halifax, 10.30 Malle pour la Rivière du Loup, etc.

Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 6 octobre 1882. 66

L. JOBIN, Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communes très religieuses, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

ET AUSSI DES STATUES EN BOIS PLOMBÉS POUR EXTÉRIEUR, De toute grandeur et dimension !!! No 41, rue St-Jean, Haute-Ville, QUÉBEC. Québec, 9 mai 1882. 388

FLYNN, DROUIN & GOSSELIN AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC, Suivent les Cours des Districts de QUÉBEC, MONTMAGNY et GASPÉ. F. X. DROUIN, Hon. R. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881. 288

LOTÉRIE

Pour venir en aide à la construction de l'Eglise de

Saint-David de l'Aube-Rivière.

PRÉSIDENT-HONORAIRE : Monseigneur J. D. Déziel, Piro, curé de Lévis. COMITÉ D'ORGANISATION : Son Honneur le Maire de Lévis, Georges Couture, écr. président; Thomas Dunn, écr. vice-président; P. C. Dumontier, Julien Chahot, Edouard Couture, Etienne Samson, Frs-Xavier Lemieux, Le Cloutier, écuyers.

OBJETS DE LA LOTÉRIE :

Table listing lottery prizes and their values, including Un prix en or de \$500, Un prix en or de \$300, etc.

TRENTE PRIX : 30 LOTS DE TERRAIN

De 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, évalués à... \$200 — \$6,000 Total des prix... \$8,000

372 LOTS :

PRIX DU BILLET : 25 CENTIMS SEULEMENT!

Le but qu'ont en vue les organisateurs de cette Loterie, étant d'aider à payer l'église de Saint-David de l'Aube-Rivière, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les précautions ont été prises pour donner satisfaction au public. Edouard Couture, écuyer, de Lévis, est le Secrétaire-Treasurer. Madame Veuve Pierre Bourassa, de Saint-David de l'Aube-Rivière, est l'agent général, à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées comme suit :

Madame Veuve PIERRE BOURASSA, Agent Général, Saint-David de l'Aube-Rivière.

On demande des agents dans toutes les paroisses. Québec, 2 mai 1882. 508

Ornements domestiques.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons. M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORNEMENTS MAGNIFIQUES à très bon marché. Québec, 10 mai 1882. 516

EN VENTE

GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE,

Par le FRERE LIEVIN DE HAMME, Franciscain résidant à Jérusalem.

Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans

EN TROIS VOLUMES.

En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes. Québec, 7 octobre 1881. 362

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

Table listing subscription rates for the Courrier du Canada, including CANADA ET ÉTATS-UNIS, ANGLETERRE, FRANCE, etc.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous... 30 centims. Pour chaque insertion subséquente... 12 1/2 centims. Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centims par ligne pour la première insertion, et de 5 centims pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Léger Brousseau, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

Dr N. E. DIONNE, rédacteur en chef. FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur. AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGÉR BROUSSEAU

No 9,